



Le programme régional de santé en Corse

Marie Estelle LECCIA-MERLENGHI ARLIN Corse, Ajaccio

marie-estelle.leccia@sante.gouv.fr

Les priorités du plan régional de santé

Le **Programme régional de santé** (PRS) constitue l'outil de référence de la programmation en termes de santé en région, instauré par la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients à la santé et aux territoires (Loi HPST n° 2009-879 du 21 juillet 2009).

Trois grandes priorités nationales ont été retenues par le Ministère de la Santé et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie :

- améliorer l'espérance de vie en bonne santé,
- promouvoir l'égalité devant la santé,
- développer un système de santé accessible et efficient.

Au niveau régional, chaque Agence régionale de santé (ARS) a retenu des champs d'action plus spécifiques, en lien avec les particularités locales.

La démarche d'élaboration du PRS est articulée autour de 5 domaines stratégiques identifiés par le Ministère :

1. handicap et vieillissement,
2. risques sanitaires,
3. périnatalité et petite enfance,
4. maladies chroniques (hors vieillissement),
5. santé mentale (incluant la souffrance psychique, les addictions et la santé des jeunes).

Ils sont complétés par un objectif transversal majeur : l'efficacité du système de santé.

A ces 5 domaines stratégiques, deux domaines sont ajoutés pour tenir compte de la spécificité de la Corse : chirurgie, handicap et enfance.

Cet ajout se justifie par la prise en compte d'une part, de la problématique insulaire et de l'attractivité des plateaux techniques, et d'autre part, de la nécessité d'améliorer la prise en charge du diagnostic précoce de l'enfant.

Les modalités d'élaboration du PRS

► Un comité de pilotage PRS

Présidé par le directeur général de l'ARS, il est composé des directions métiers, délégations et missions de l'agence.

Le comité de pilotage garantit la cohérence de l'engagement des travaux ainsi que leur transversalité.

► Un niveau stratégique : la création de 5 groupes de travail thématiques stratégiques

Ces 5 groupes de travail (correspondant aux 5 axes) sont les suivants :

- réduire la mortalité prématurée et développer la prévention en agissant sur les déterminants locaux et environnementaux,
- définir les territoires de santé pertinents pour la conception et le déploiement de l'offre préventive, sanitaire et médico-sociale,
- conforter une offre de premier recours et de recours régional sécurisée, efficiente et attentionnée,
- coproduire la politique régionale de santé avec les professionnels et les usagers,
- mettre les nouvelles technologies de l'information au service du partage de la connaissance et des coopérations.

Ces groupes de travail sont présidés par une personne qualifiée, experte (extérieure à l'ARS) accompagnée d'une personne "pilote" interne à l'ARS. Le comité de pilotage présidé par l'ARS a sollicité les acteurs référents des différents thèmes évoqués. A ce titre, l'ARLIN a intégré le groupe **"Conforter une offre de premier recours et de recours régional sécurisée, efficiente et attentionnée"**.

Une première réunion du comité de pilotage de ce groupe a eu lieu le 5 novembre afin de :

- définir les objectifs, missions et tâches de chaque sous-groupe,
- arrêter un calendrier prévoyant plusieurs étapes :
 - ✓ bilan précis de l'existant, méthodologie de travail, hypothèses, confrontation avec les professionnels et usagers,
 - ✓ proposition des axes prioritaires régionaux (nombre limité d'objectifs) et des modalités d'évaluation. C'est l'élaboration du plan stratégique.
 - ✓ élaboration des trois schémas régionaux.

Cinq sous-groupes ont été créés. Le médecin coordonnateur de l'ARLIN Corse et l'infirmier de santé publique référent "des infections associées aux soins" (IAS) de l'ARS, se voient confier le pilotage du sous-groupe "Veille et Sécurité Sanitaire".

Les différentes étapes du PRS – Calendrier

Le groupe de travail : veille et sécurité sanitaire, piloté par le Dr Marie-Estelle LECCIA-MERLENGHI (coordonnateur ARLIN Corse) et M. Pascal MAROSELLI (IDE ARS Corse) ont établi un calendrier et une méthodologie :



Corse

- réalisation d'un bilan de l'existant,
- organisation et mise en place d'un groupe de réflexion multidisciplinaire, la méthodologie employée étant basée sur le principe de la roue de Deming (planification, réalisation, évaluation, amélioration). La première étape, fixer les orientations et planifier, sera appliquée jusqu'à la réalisation du plan stratégique (avril 2011), puis la réalisation se fera avec le schéma du PRS, suivra l'évaluation sur cinq ans et les améliorations.
- présentation et confrontation avec les usagers, association des handicapés de France et les directions d'établissement.

30 novembre 2010 : identifier les problèmes en séance pluridisciplinaire

- présentation du PRS,
- présentation du bilan régional sur les vigilances sanitaires,
- brainstorming : quels sont les dysfonctionnements constatés dans le champ de la sécurité sanitaire et de la gestion des événements indésirables associés aux soins en Corse ?

16 décembre 2010 : analyse des causes de dysfonctionnement par la méthode des "cinq pourquoi" qui devrait permettre d'aboutir à la cause principale du problème ou des problèmes évoqués.

4 janvier 2011 : recherche de solutions en séance pluridisciplinaire,

- présentation de l'analyse,
- rédaction des leviers d'actions et axes prioritaires retenus.

2 février 2011 : présentation du document de travail établi avec les professionnels de santé, aux usagers et aux associations en lien avec la santé et aux directions d'établissements pour la finalisation des axes stratégiques relatifs à la thématique.

In fine, l'intégration de l'ARLIN au comité de pilotage va permettre de prioriser le programme national 2009-2013 de lutte contre les infections associées aux soins, en assurant une transversalité et un partenariat fort avec l'Agence Régionale de Santé, les professionnels du médical, du médico-social, des soins de ville et les usagers. ■

En direct de l'ARLIN Corse

Marie Estelle LECCIA-MERLENGHI ARLIN Corse, Ajaccio

L'ARLIN Corse existe depuis février 2009 sous la coordination du docteur Marie-Estelle LECCIA-MERLENGHI.

Elle s'est dotée depuis avril 2010 de deux quart-temps d'infirmières hygiénistes (Mmes Françoise ANDREANI et Christiane CAVALLARO).

Cette antenne est pour le moment hébergée dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé de Corse mais devrait prendre place prochainement au centre hospitalier d'Ajaccio.

Comme toutes les autres ARLIN, elle intervient pour aider, informer, former ou sensibiliser les équipes de santé de tous les établissements de santé privés ou publics, mais aussi le secteur médico-social et les soins de ville de la région.

Compte-tenu de sa particularité géographique et sa récente mise en place, l'ARLIN Corse organise régulièrement des formations sur le thème de l'hygiène hospitalière au sein des établissements de santé selon un programme établi annuellement à la demande des professionnels de santé. L'antenne a formé 103 personnes en 2010.

L'organisation de la première journée régionale de l'ARLIN Corse le 25 mars 2011 à Porticcio dans le golfe d'Ajaccio, sera un nouveau tremplin pour faire connaître et reconnaître l'ARLIN comme une structure de ressource indispensable dans le domaine de l'hygiène hospitalière et de la lutte contre les infections associées aux soins. Elle est ouverte à tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Le fil rouge de cette journée sera la maîtrise des bactéries multirésistantes aux antibiotiques et l'hygiène des mains avec un objectif zéro bijou.

Ces deux priorités seront déclinées dans diverses actions tout au long de l'année avec tous les partenaires de santé : Agence régionale de santé, professionnels de santé des établissements de santé et du médicosocial, Union régionale des professions de santé (URPS) :

- actions de formation intramuros dans les établissements,
- actions de FMC destinées aux professionnels de soins de ville,
- mise en place et distribution d'outils de formation à destination des EOH en place dans les structures de soins,
- mise en place et activation d'une équipe opérationnelle d'hygiène mobile,
- partenariat fort avec l'ARS dans la mise en place du Programme Régional de Santé.

Contact : ARLIN Corse

ARS de Corse

Quartier St Joseph

CS 13003

20700 Ajaccio cedex 9

Tél : 06 17 05 48 21

